

DEC140823DR12

Décision portant nomination de M. Bruno Vincendon, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UPR7051 intitulée Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2014 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 070007DAJ du 18 janvier 2007 portant approbation de la Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet ;

Vu le document d'orientation et de cadrage de politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) du CNRS du 15 novembre 2006 ;

Vu la décision n° 111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision n° DEC122733DSI du 5 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité n°UPR7051, intitulée Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique dont le directeur est M. Frédéric Lebon ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Provence et Corse;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Bruno Vincendon, Ingénieur d'Etudes, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UPR7051 à compter du 1^{er} février 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 5 mars 2014

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Frédéric Lebon, Directeur du L.M.A


Frédéric LEBON